

Les enseignants de l’école de

Circonscription :

Madame l’IA DASEN,

Il n’est pas acceptable qu’exercer notre métier dans l’Yonne impacte nos vies de familles et nos vies professionnelles et ce plusieurs années durant.

Pourtant chaque année nos droits sont réduits comparativement aux autres départements.

Les enseignants icaunais ont un accès réduit aux demandes de temps partiel ou de disponibilité sur autorisation, au congé pour formation, au détachement pour exercer à l’étranger, aux mutations et aux rapprochements de conjoint.

A chacune de ces demandes correspond un projet de vie, mis à mal par les refus répétitifs de vos services.

Je vous demande de relayer cette situation afin que des mesures soient prises pour que les droits des enseignants icaunais soient équivalents à tout autre enseignant.

SNUIpp89 2 Avenue Courbet 89000 AUXERRE tel. 03 86 46 00 01 snu89@snuipp.fr https://www.facebook.com/snuipp89/

Madame l’Inspectrice d’Académie

Directrice des Services de l’Education Nationale de L’Yonne

12 Bis Boulevard Gallieni

89000 AUXERRE

SNUIpp89 03 86 46 00 01 snu89@snuipp.fr https://www.facebook.com/snuipp89/